

Pratiques des procédures civiles d'exécution

solides connaissances en matière de procédures civiles d'exécution.

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4JgFPPCC

Présentation

L'enseignement est dispensé par un praticien des procédures civiles d'exécution. Il vise à faire réfléchir les étudiants sur les bonnes pratiques en la pratique, notamment à déterminer comment user du bon outil au bon moment.

L'enseignement étant dispensé en master 2, il permet de faire le lien entre les procédures civiles d'exécution et les autres matières qui lui sont intimement liées (procédures collectives, procédure civile, droit des biens, régimes matrimoniaux....).

Objectifs

Savoir diligenter une procédure civile d'exécution.
Comprendre le rôle des différents acteurs de l'exécution.

Évaluation

examen terminal

Pré-requis nécessaires
